

### Master Administration publique

Rapport Hcéres

#### ▶ To cite this version:

Rapport d'évaluation d'un master. Master Administration publique. 2009, Université polytechnique Hauts-de-France. hceres-02040660

## HAL Id: hceres-02040660 https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040660

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Masters – Vague D

**ACADÉMIE: LILLE** 

Établissement : Université de Valenciennes et du Hainaut Cambresis

Demande n° S3100015704

Domaine: Sciences Humaines et Sociales

Mention: Administration publique



Appréciation (A+, A, B ou C): A

Avis global: (sur la mention et l'offre de formation)

Dans l'ensemble une formation bien organisée, cohérente avec son environnement social et universitaire, très lisible dans ses objectifs, réellement professionnalisante et pouvant s'appuyer sur des effectifs assurés. Cependant, une conception très classique de l'administration publique et de la problématique de la gestion des services publics qui ne prend que peu en compte les dynamiques de transformation de l'action publique et qui aurait sans doute besoin de faire l'objet d'une réflexion par une confrontation interdisciplinaire et une ouverture internationale renforcées.

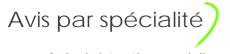
L'ouverture internationale est encore trop faible alors même que les problématiques d'études des administrations publiques et de leurs transformations pourraient servir de support à des coopérations internationales plus institutionnalisées.

#### • Points forts :

- Une organisation des études et une démarche pédagogique cohérentes avec les objectifs professionnels du Master (Niveau A).
- Une équipe pédagogique équilibrée entre professionnels et universitaires, renforcée de surcroît par des intervenants extérieurs.
- Bonne insertion dans l'environnement, notamment par l'accord avec l'IRA qui pourvoit la moitié des étudiants de M2. Master présenté « sans véritable équivalent dans la région », réellement attractif (151 inscrits en M1).
- Objectifs professionnels clairement identifiés dès lors que tant le M1 que le M2 sont conçus soit dans une logique de préparation aux concours administratifs, soit comme un vecteur de masterisation d'une formation ou d'une expérience professionnelle administrative.
- Association originale dans la direction de la formation d'un juriste publiciste et d'un historien du droit.
- Qualité de l'intégration professionnelle de la formation.

#### Points faibles :

- Ouverture internationale trop faible. Pas un seul enseignant étranger parmi les non-permanents.
- Pas d'enseignement de méthodologie de la recherche, une formation à la recherche en demi-teinte.
- Faible part de spécialisation en M1 et les enseignements de spécialisation en M2 semblent insuffisants.
- Manque d'information sur les taux de réussite aux concours et sur les emplois réellement obtenus.



Administration publique

Ce Master ne possède qu'une spécialité identifiée à la mention.



# Commentaire et recommandations

- L'organisation des stages et les solides liens de coopérations engagés avec l'IRA de Lille permettent de favoriser une véritable interpénétration de la formation proposée avec la sphère professionnelle administrative.
- Réflexion nécessaire sur la redéfinition de la logique des parcours (confrontation interdisciplinaire et une ouverture internationale renforcées).
- Equilibre à trouver entre les différentes origines des étudiants du M2 pour ne pas risquer de dénaturer cette formation en simple instrument de masterisation d'une formation professionnelle administrative.
- Renforcer encore l'articulation avec les collectivités territoriales.
- Ouverture internationale à développer.
- Des mutualisations plus fortes d'enseignements pourraient être envisagées tant avec le droit qu'avec l'économie.